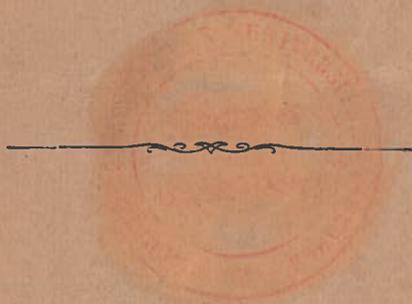


C. FABRE

AUSTORC D'ORLAC

TROUBADOUR DU VELAY AU XIII^e SIÈCLE

ÉTUDE SUR SA VIE ET SON ŒUVRE



LE PUY

IMPRIMERIE R. MARCHESSOU

PEYRILLER, ROUCHON & GAMON, SUCCESEURS

23. BOULEVARD CARNOT, 23

1906

ÉTUDES DU MÊME AUTEUR

TROIS TROUBADOURS VELLAVES

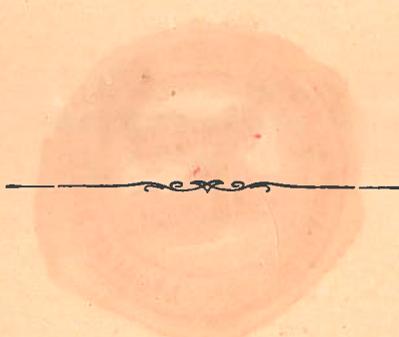
Guillaume de Saint-Didier, Pons de Capdeuil, Pierre Cardinal. —
Le Puy, imprimerie MARCHESSEU, 1903.

C. FABRE

AUSTORC D'ORLAC

TROUBADOUR DU VELAY AU XIII^e SIÈCLE

ÉTUDE SUR SA VIE ET SON ŒUVRE



LE PUY

IMPRIMERIE R. MARCHESSOU
PEYRILLER, ROUCHON & GAMON, SUCESSEURS
23, BOULEVARD CARNOT, 23

1906

(Extrait des *Mémoires de la Société Agricole et Scientifique de la Haute-Loire*)
Tome XIII

AUSTORC D'ORLAC

TROUBADOUR DU VELAY, AU XIII^e SIÈCLE

On n'a attribué, jusqu'à présent, à Austorc d'Orlac qu'un seul *sirventes*. Mais ce *sirventes* est célèbre, et tous les romanistes y ont vu l'écho déchirant des douleurs qu'avait causées dans la chrétienté la mort de saint Louis, en 1270.

Dès 1774, Millot, dans son *Histoire des Troubadours* (tome II, p. 430), commente ce *sirventes*, qu'il avait trouvé dans les textes recueillis par la Curne de Sainte-Palaye, et l'interprète comme je viens de l'indiquer.

Cinquante ans plus tard, en 1820, Raynouard publie en partie le *sirventes* dans le tome V de son *Choix*, p. 54, et formule la remarque suivante : « Pièce dans laquelle il (Austorc) déplore les malheurs de la croisade où périt saint Louis ».

C. A. F. Mahn, reproduit tout le *sirventes* dans ses *Gedichte der Troubadours* (pièce 9, tome I, p. 5), en copiant le texte du manuscrit C, n° 856, de la Bibliothèque Nationale de Paris, ancien 7226, XIV^e siècle. Mais, malgré la clarté du texte, il fait, à son tour, précéder la pièce de la remarque de Raynouard.

M. Chabaneau, dans son excellent index des Troubadours (histoire générale du Languedoc, t. X, p. 334) répète la même remarque en ces termes : « Un *planh* sur la mort de saint Louis ».

Naturellement, sur la foi de telles autorités, les historiens modernes de l'Auvergne et ceux du Velay ont réédité la même appréciation.

Bouillet, dans le *Nobiliaire d'Auvergne* (t. I, p. 107), voit en Austorc d'Orlac, Astorg VII, seigneur d'Aurillac, et écrit :

« Astorg VII est cité comme poète par les historiens des troubadours, qui le nomment improprement Austan d'Orlhac. Il composa une pièce de vers contre *la croisade de saint Louis*. »

Il s'agit bien de la croisade de 1270, puisque l'auteur avait dit p. 105 : « Le roi saint Louis le fit chevalier en 1267, et il accompagna ce monarque en Afrique, en 1270. »

Adolphe Michel, dans *l'Ancienne Auvergne* (t. III, p. 256) écrit à son tour :

« Astorg ou Austan d'Aurillac, troubadour du XIII^e siècle, issu selon toute vraisemblance de la race de saint Geraud (1), fut témoin en 1270, de la mort du roi saint Louis. Le chagrin qu'il en ressentit lui inspira une pièce de vers fort curieuse, publiée par Raynouard, dans laquelle il maudit les fauteurs de cette guerre désastreuse, blâme les évêques, accuse le pape et engage les chrétiens à se faire mahométans. Ce tençon (*sic*) est un modèle d'exaltation fiévreuse, de verve acérée et de poésie colère ».

Dans le Velay, Mandet, dès 1842, puis en 1861, réclame pour sa petite province le troubadour dont on faisait un seigneur d'Aurillac, mais reproduit les remarques de Raynouard et de Michel sur le sens du sirventes.

Enfin, M. Louis Pascal, dans sa *Bibliographie du Velay* (pp. 401-402), a répété, tout récemment, les mêmes affirmations.

*
* *

Faut-il que notre pauvre langue d'oc soit rarement lue dans les textes même les plus célèbres qu'elle a laissés, pour qu'une fausse interprétation de Millot se soit ainsi perpétuée?

Le sirventes d'Austorc d'Orlac ne se rapporte pas à la mort de saint Louis, en 1270, mais bien à la croisade de ce prince en Egypte, en 1247, et il a été composé, au plus tard, en 1249. Il suffit, en effet, de le lire avec attention, en se rappelant les

(1) Souche des seigneurs d'Aurillac.

grandes lignes de l'histoire du temps, pour se convaincre de l'exactitude de cette date.

Le voici, dans le texte publié par C. A. F. Mahn, c'est-à-dire dans celui du manuscrit C, le seul qui le contienne :

I

Ay! Dieus, per qu'as facha tan gran maleza
 De nostre rey frances, larc e cortez?
 Qua... sufert quai tal... ntaia preza,
 Quells..... servir ti pogues.

5 Que'l cor e'l saber hi metia
 En tu servir la nueg e'l dia,
 E cum pogues far e dir ton plazer.
 Mal guizado l'en as fag eschazer.

II

10 Ay! bela gens, avinens e corteza,
 Que oltra mar passetz am bel arnes,
 May nous veyrem tornar sai; de quem peza;
 Don, per lo mon s'en es gran dol enpres.
 Mal dicha si' Alexandria!
 E mal dicha tota clerchia!
 15 E mal dich Turc queus an fach remaner!
 Mal o fetz Dieus, quar lor en det poder.

Traduction.

I

Ah! Dieu, pourquoi as-tu causé un si grand malheur
 A notre roi français, généreux et courtois?

5 Il mettait son cœur et son savoir
 A te servir nuit et jour,
 Et à faire et publier, comme il le pouvait, ton bon plaisir.
 Tu lui en as réservé une bien mauvaise récompense.

II

10 Ah! belle armée, vaillante et courtoise,
 Qui étais passée outre mer en si bel équipage,
 Nous ne te verrons pas revenir; j'en suis navré,
 Et, dans le monde entier, on en ressent une grande douleur.
 Que maudite soit Alexandrie,
 Et maudit tout le clergé!
 15 Que maudits soient les Turcs qui vous ont faits prisonniers.
 Dieu a mal fait, puisqu'il leur en donna le pouvoir.

III

Crestientat vey del tot a mal meza.
 Tan gran perda no cug qu'ancmais fezes.
 Per qu'es razos qu'hom hueymais Dieu descreza,
 20 E qu'azorem Bafomet (1), lai on es,
 Servagan e sa companhia;
 Pus Dieus vol e Sancta Maria
 Que nos siam vencutz a non dever,
 E'ls mescrezens fai honratz remaner.

IV

25 L'Emperaires volgr'agues la crotz preza
 E qu'a son filh l'emperis remazes,
 E ques tengues ab luy la gens franceza
 Contra fals clercx, en cuy renha no fes;
 Qu'an mort pretz e cavalaria,
 30 E morta tota cortezia,
 E prezos pauc qui a son desplazer,
 Sol qu'ilh puesco sojornar e jazer.

Traduction.

III

Je vois toute la chrétienté malheureuse,
 Je ne crois pas qu'elle ait jamais subi si prande perte.
 Aussi est-il raisonnable de renier Dieu à jamais,
 20 Et d'adorer Mahomet à sa place,
 Servagan et toute sa secte,
 Puisque Dieu veut, ainsi que Sainte Marie,
 Que nous soyons vaincus contre tout droit,
 Et qu'il rend les mécréants victorieux et honorés.

IV

25 Je voudrais que l'empereur eût pris la croix
 Et que l'empire demeurât à son fils;
 (Je voudrais) qu'à ce dernier s'alliât la nation française
 Contre les faux cleres, en qui ne règne aucune foi.
 Ils ont tué valeur et chevalerie;
 30 Ils ont tué toute courtoisie,
 Et se soucient peu des malheurs d'autrui,
 Pourvu qu'ils puissent se récréer et dormir.

(1) Tous les poètes du moyen âge, trouvères ou troubadours, ont appelé Mahomet *Bafomet*.

V

35 Sanh Peire tenc la drecha via ;
 Mas l'apostolis lalh desvia
 De fals clergues que ten en son poder,
 Que, per deniers, fan manh (rey decazer).

Traduction.

V

35 Saint Pierre suivit le droit chemin.
 Mais le pape s'en éloigne (et l'encombre)
 De faux clercs soumis à son autorité.
 Qui, pour de l'argent, renversent les rois.

*
 * *

C'est la quatrième *cobla* qui donne le sens historique du poème. Austeroc dit :

Je voudrais que l'Empereur eût pris la Croix
 Et que l'empire demeurât à son fils,
 Et que la nation française se liguât avec ce dernier
 Contre les faux clercs, en qui ne règne aucune foi,
 Qui ont tué prix et chevalerie,
 Et tué toute courtoisie,
 Et qui se soucient peu des malheurs d'autrui,
 Pourvu qu'ils puissent se récréer et dormir.

Si la pièce concernait la croisade de 1270, on ne pourrait rien comprendre à ce passage. En 1270, il n'y a point d'empereur. Frédéric II est mort en 1250 ; son fils, Conrad, l'a suivi dans la tombe dès 1256 ; Manfred a été tué à Tagliagozzo, près de Bénévent, dans un combat contre Charles d'Anjou. Conradin et Frédéric d'Autriche ont été faits prisonniers par le même Charles d'Anjou, qui les a accusés de lèse-majesté et fait décapiter sur le marché de Naples, avec un millier de leurs partisans, en 1268. La race des Hohenstaufen est éteinte et a succombé sous les coups de l'Eglise et de Charles d'Anjou. Le pape ou quelques électeurs de l'Allemagne ont beau donner l'empire,

tour à tour à Richard de Cornouailles ou à Alphonse le Sage, roi de Castille, Richard recule épouvanté devant l'accueil que lui réserve l'Allemagne, et Alphonse n'ose pas mettre les pieds sur les bords du Rhin. En 1273 seulement, la Germanie trouvera enfin en Rodolphe de Hapsbourg un seigneur assez courageux pour recueillir la lourde couronne de Frédéric II et de Charlemagne.

Austorc ne peut donc pas avoir parlé de « l'empereur et de son fils » en 1270.

Mais reportons son chant en 1249, et nous verrons comme tout s'éclaire d'une vive lumière et combien les souhaits virulents du poète sont sérieux et fondés.

Saint Louis, après avoir débarqué à Damiette avec la plus belle armée qui eût encore paru en Orient, a vu cette armée détruite à Mansourah. Lui-même a été fait prisonnier et a dû, pour se racheter, rendre Damiette et payer une forte rançon. Il a pris tristement, en pèlerin, presque seul, le chemin de la Terre-Sainte. Là, il fortifie les places qui restent aux chrétiens. Mais l'argent lui manque. Il supplie sa mère de lui en envoyer, et sa lettre est un des plus beaux cris de douleur et de foi qu'ait poussés une âme chrétienne.

Or, que se passe-t-il en Europe devant cette noble et poignante détresse? Innocent IV, insensible aux malheurs de la Terre-Sainte et du roi de France, fait prêcher une croisade, mais contre qui?... Contre l'empereur Frédéric II, qu'il a excommunié au concile de Lyon en 1246, et qu'il traite d'*Antéchrist*. Il appellerait les Tartares et les Musulmans en Europe et en Italie, s'il pouvait les pousser contre Frédéric.

Mais, celui-ci, par sa haute intelligence et sa tolérance sceptique, a conquis les sympathies du monde entier. Il est populaire en Orient, où il avait conduit seul une croisade heureuse en 1228, avait repris Jérusalem et s'y était couronné roi malgré le pape. Il est populaire en Afrique, où le roi de Tunis lui paye tribut. Il traite avec douceur ses sujets musulmans de la Sicile, connaît l'arabe, le parle et l'écrit et protège les savants de l'Islam. Il a même fondé une colonie mahométane florissante à Nocera, dans la Pouille. Aussi, le pape l'accuse-t-il d'être hérétique et sectateur de Mahomet. C'est lui qu'il faut terrasser au lieu d'aller au

secours de Louis IX. Et les dimes et les impôts levés par le clergé doivent alimenter uniquement la guerre contre Frédéric.

Voilà le rôle joué par le pape et les « faux clercs » du poète. La chrétienté en rougit de honte. Une ligue de nobles se fonde en France contre le clergé. Blanche de Castille, toujours courageuse et avisée, défend de payer les impôts réclamés par le pape. Les paysans s'insurgent contre les prêtres et les moines. L'Eglise voit avec effroi se lever les *pastoureaux*. Tous les poètes la honnissent et Austorc d'Orlac trouve contre elle d'assez beaux accents d'indignation. Pour lui, c'est elle qui a tué « prix, chevalerie et toute courtoisie ». Il avait déjà dit à la 3^e *cobla* : « Faisons-nous mahométans ». Il aurait pu ajouter : « Comme on accuse Frédéric de l'être ».

Non! Frédéric ne s'est pas fait Turc. Il déplore hautement l'abandon où est laissé le roi de France et il fait armer ses flottes de la Sicile. Pour apaiser son implacable ennemi, Innocent IV, il offre de renoncer à l'empire et de donner cet empire à son fils Conrad, un jeune prince de vingt et un ans, qui n'a encore commis aucun manquement contre l'Eglise. Lui, il s'éloignera. Il ira en Orient, se mettre à la tête des croisés et reconquérir le tombeau du Christ. Ce sont ces propositions héroïques qu'approuve Austorc d'Orlac, et le sens de sa 4^e *cobla* est maintenant très clair.

On sait que les propositions de Frédéric furent encore une fois repoussées. Innocent IV voulait la fin de son ennemi et celle des Hohenstaufen. Ses diaboliques souhaits furent exaucés. Charles d'Ajou fit triompher la cause de la papauté et la famille des Hohenstaufen s'éteignit dans le sang avant que saint Louis allât trouver la mort dans une seconde croisade sur le rivage pestilentiel de l'antique Carthage.

*
**

L'interprétation de la 4^e *cobla* donne le sens de tout le poème. Au début, Austorc rappelle les malheurs (*maleza*) du roi « généreux et courtois ». Ce roi « mettait son cœur et son savoir à servir Dieu nuit et jour ». Dieu l'en a bien mal récompensé. Ah! la belle armée, si bien équipée, qui a passé outre-mer, le poète ne

verra pas son retour ! Il en est affligé, et « le monde entier en ressent une grande douleur ». « Qu'Alexandrie soit maudite ! » Alexandrie désigne l'Égypte. C'est assez naturel. Comment a-t-on pu un moment lui faire désigner Tunis ? Quant aux malédictions qu'Austorc adresse au clergé, jamais elles n'ont été plus méritées. Et Dieu lui-même a permis aux Turcs de retenir nos chevaliers et notre roi prisonniers ! Il a mal fait ! Toute la chrétienté est malheureuse ; jamais elle n'a subi une si grande perte. Il est donc raisonnable de renier Dieu à jamais et d'adorer à sa place Mahomet, Servagan et toute leur secte. Dieu et la sainte Vierge ont voulu à tort notre défaite et ont donné l'honneur de la victoire aux mécréants... Saint Pierre suivait la voie droite, mais le pape s'en éloigne et l'encombre de faux clercs, ses subalternes, qui, avec de l'argent, abattent les rois ».

*
**

Le sirventes n'est pas seulement très clair. Il est aussi d'une très forte inspiration, apprécie la politique mondiale du temps, et prend une belle place dans la superbe collection de satires ou de chansons émues que, vers la même époque, les Cardinal, les Guilhem Figueira, les Aimeric de Péguilhan, les Sordel, etc., composaient contre le clergé ou en l'honneur de Frédéric II et de saint Louis.

Son auteur mérite donc qu'on recherche son origine, son rang social, et, si cela se peut, le rôle que son savoir et son intelligence lui ont fait remplir parmi ses contemporains.

Il est d'abord évident que Bouillet et Adolphe Michel se sont trompés quand ils ont vu dans Austorc d'Orlac, Astorg VII, seigneur d'Aurillac. Ce seigneur, fils aîné d'Astorg VI et de Marguerite de Malemort, était encore mineur en 1260. Saint Louis l'arma chevalier en 1267. Il accompagna ce monarque en Afrique en 1270. Il testa en 1284, et mourut, jeune encore, en 1285. Il ne peut pas avoir écrit en 1249.

Cette élimination faite, il faut chercher notre poète parmi des personnages plus obscurs.

M. Chabaneau, dans son index de l'histoire générale du Languedoc (t. X, p. 334) écrit : « Austorc d'Orlac est peut-être le

même, ou tout au moins de la même famille, qu'Austorgius de Orlaco (Ornac) commune de Mons, canton d'Olargues, arrondissement de Saint-Pons (Hérault), qui fut consul de Montpellier en 1251 ».

La supposition est ingénieuse et la date de 1251 est excellente. Mais les manuscrits de la Bibliothèque Nationale font naître le poète au Puy, et il devient dès lors difficile de l'identifier avec un seigneur des Cévennes méridionales, consul de Montpellier.

Ce qui frappe, d'ailleurs, quand on parcourt les documents qui nous restent du XIII^e siècle, c'est la fréquence du nom d'Austorg (Austorgius). Il a été porté, dans le Velay, par des gens de toutes les conditions : par des personnages considérables dans l'église, comme Austorg de Montaigu, abbé du Séguret; par de nobles chevaliers, comme bien des membres des familles de Montlaur, de Peyre, de Ceysac, de Lardeyrol, etc.; enfin, par toutes sortes d'hommes libres, de vilains et de roturiers, notamment à Retournac et à Saint-Paulien.

Les *Austorg*, *Eustorg*, *Estorg*, *Astorg* furent surtout nombreux à Pébrac. Là, un Eustorg était, en 1201, prieur de la célèbre abbaye fondée par Pierre de Chavanon et dont le cartulaire est aujourd'hui connu, grâce aux soins de l'abbé Payrard, qui l'a publié dans les *Tablettes du Velay* (tome II, pp. 129-200). La même année, 1201, Pons et Guillaume d'Estorg font donation à l'abbaye d'un *brolium* et d'un jardin à *Orlac*. Puis, un Austorg Garin est arbitre dans les contestations concernant des travaux à *Orlac*. Austorg de Pébrac, chevalier, vend une vigne à l'abbaye vers le même temps. Enfin, de 1207 à 1247, huit Austorg différents sont nommés dans les actes du cartulaire, et, en 1248, à la Noël, Austorg Matfres vend à l'abbaye, pour 30 livres podiennes, une propriété qu'il se réserve le droit de racheter au même prix sept ans après.

Il y a de fortes présomptions pour que ce vendeur soit notre poète lui-même. Tous les seigneurs partant pour la Terre-Sainte faisaient des aliénations de biens dans le sens que je viens d'indiquer, c'est-à-dire en se réservant le droit de les racheter à leur retour. Or, Austorc d'*Orlac* est certainement allé en Terre-Sainte, après avoir écrit son poème. Je l'y retrouve seize ans

après, en 1265, chantant avec sa première amertume, exactement dans le même rythme, et faisant les mêmes réflexions presque dans les mêmes termes. Voici ce second sirventes, qu'aucun romaniste n'a encore songé à rapprocher du premier, et qui se trouve dans le manuscrit C.

*
**

La papauté n'avait pas renoncé à sa politique après la mort de Frédéric II, en 1250, et même après la mort de Conrad. J'ai dû dire plus haut qu'elle avait poursuivi et obtenu l'extinction de la race des Hohenstaufen. Or, ce drame sombre entre dans sa dernière période en 1265, sous le pontificat d'Urbain IV. Celui-ci donne la couronne de Naples et de la Sicile à Charles d'Anjou, comte de Provence, et fait prêcher une croisade contre Manfred, bâtard de Frédéric II, prince de Tarente. Les légats du Saint-Siège vont débaucher des soldats jusqu'en Palestine, au milieu de l'armée des Lieux-Saints, et dégager de leur serment les chevaliers qui s'étaient voués au rachat du tombeau du Christ.

Devant ce sacrilège, les Mameluks reprennent courage, emportent la forteresse d'Assur (Ursouf) et s'emparent de Césarée. La Palestine sera définitivement enlevée aux chrétiens.

C'est au milieu de ces événements qu'*un Chevalier du Temple*, qui n'est autre pour moi qu'Austorc d'Orlac, reprend sa *vielle vengeresse* pour déplorer les malheurs des chrétiens et flétrir, comme il l'avait fait seize ans auparavant, la politique du pape. Il s'écrie :

III.

E nous pessetz que per tan s'en recreza ;
 Qu'ans a jurat e dich, tot a pales,
 Que ja nulhs hom que en Jezu Crist creza
 20 Non remanra, se'l pot, en est paes ;
 Enans fara bafomairia
 Del Mostier de Sancta Maria ;
 E, pus sos filhs, que'n degra dol aver,
 O vol ni' l play, ben deu a nos plazer

IV.

25 Doncx, ben en fols qui ab Turex mov conteza,
 Pus Jezu Crist no lor contrasta res ;
 Qu'els an vencut, e venson, de quem peza,
 Franx e Tartres, Ermenis e Perses ;
 E sai nos venson cascun dia,
 30 Quar Dieus dorm que veillar solia ;
 E Bafomet obra de son poder,
 E fai obrar lo Melicadeser. (1)

Traduction.

III.

Et ne croyez pas que par tant de maux il revienne à la foi !
 Il a juré et dit ouvertement
 Qu'aucun homme qui croit en Jésus-Christ
 20 Ne demeurera dans ce pays, s'il peut (l'en empêcher).
 Il fera auparavant une *mosquée*
 De l'église de Sainte-Marie.
 Et, puisque le Fils de Marie, qui devrait en être affligé,
 Veut cela et que cela lui plait, nous devons en éprouver
 [de la joie à son exemple.

IV.

25 Donc, est bien fou celui qui poursuit la lutte contre les Tures,
 Puisque rien ne leur rend Jésus-Christ contraire.
 Ils ont vaincu et ils battent (j'en suis navré)
 Français et Tartares, Arméniens et Persans ;
 Et ici, ils nous dépouillent, tous les jours,
 30 Car Dieu dort, qui avait coutume de veiller.
 Et Mahomet agit de tout son pouvoir
 Et fait triompher *El-Melik-ed-Daher*. (1)

(1) *Lo Melicadeser* (El-Melik-ed-Daher, le roi Illustre) est connu dans l'histoire sous le nom de *Bibars*. C'est le 4^e sultan de la dynastie des Mameluks baharites, en

V.

Lo papas fa de perdon gran largueza
 Contr' Alamans, ab Arles, e Frances;
 35 E sai, mest nos, mostram gran cobeza,
 Quar, nostras crotz van, per crotz de tornes,
 A qui vol camjar Romania
 Per la guerra de Lombardia,
 Nostres legatz, don ieu vos dic per ver
 40 Qu'els vendon Dieu e'l perdon per aver.

VI.

Senhors Frances, Alexandria
 Vos a piegs fag que Lombardia;
 Que lai vos an Ture sobratz de poder,
 Pres e vencutz, e rendutz per aver.

Traduction.

V.

Le pape prodigue les indulgences avec grande largesse.
 Contre les Allemands, parmi les Arlésiens et les Français.
 35 Etici, entre nous, nous montrons une grande convoitise,
 Car nos croix se transforment en croix de livres tournois,
 Et vont vers ceux qui veulent sacrifier la Terre-Sainte
 Pour la guerre de Lombardie,
 (Vers) nos légats. Ceux-ci, je vous l'affirme hautement,
 40 Vendent Dieu et les indulgences pour de l'or.

VI.

Seigneurs Français, Alexandria
 Vous a plus maltraités que la Lombardie.
 Là les Turcs vous ont abaissés,
 Pris, vaincus, et rendus à rançon.

Egypte. D'abord esclave, il conquit par ses talents militaires les plus hautes charges du pouvoir et assassina le sultan Kothouz, dont il devint le successeur le 20 octobre 1260 avec le titre de *El Melik-ed-Daher*. Il fit rentrer dans le devoir Damas et Alep, qui s'étaient révoltées puis, rétablit un khalife Abbaside à Bagdad et repoussa les Tartares hors des frontières de son empire. Il reprit aux chrétiens Antioche (1264) puis Césarée (1265) et Assur dont il vendit les habitants comme esclaves. Ceux de Safed furent passés au fil de l'épée. — Il échoua devant Saint-Jean-d'Acre, mais fut plus heureux en Arménie où il ravagea le pays et fit prisonnier le roi Haïton. — Ces derniers événements sont très bien énumérés dans le sirventes du chevalier du Temple. — El Melik-ed-Daher mourut en 1277 et s'empoisonna lui-même par imprudence. C'était un prince cruel, mais charitable et très religieux; aussi le troubadour dit-il que Mahomet « le fait agir ». Ses succès l'ont fait surnommer le *Père des vicloires* (Aboul Foutouh), et sa piété le *soutien de la religion* (Rokn-ed-Din).

*
* *

Si l'on ne voulait pas admettre que ce second sirventes, absolument semblable au premier par le chant, le rythme des vers, la rime, toute la construction des strophes et de la *tornade*, est l'œuvre d'Austorc d'Orlac, on serait néanmoins forcé de convenir qu'il a été étroitement imité de sa première œuvre.

Cela grandirait déjà singulièrement notre poète, puisque son premier chant aurait passé la mer pour trouver un imitateur ému sur les côtes de la Syrie, au milieu de l'effondrement de l'œuvre que Godefroy de Bouillon avait réalisée avec son épée près de deux cents ans auparavant.

Mais il est impossible de ne voir qu'un travail d'imitation servile dans le second poème. Il est aussi fortement pensé et aussi heureusement inspiré que le premier. Un plagiaire aurait évité l'emploi des mêmes mots et des mêmes figures. C'était une loi imposée aux troubadours par les règles mêmes de leur poésie. Cardinal, qui a imité Bernard de Ventadour et Bertrand de Born, respecte rigoureusement cette loi, et Cardinal est contemporain d'Austorc d'Orlac.

D'ailleurs, *le Chevalier du Temple* n'a pas dit son nom. N'est-il pas dès lors naturel de voir en lui notre poète du Velay ? Celui-ci est parti pour l'Orient dès 1249 ; il a retrouvé en Palestine ce roi de France dont les malheurs immérités avaient provoqué ses premières larmes. Le souvenir de Mansourah l'obsède : il le dit lui-même amèrement :

« Seigneurs Français, Alexandrie vous a plus maltraités que la Lombardie. Là les Turcs vous ont abaissés, pris, vaincus, puis rendus pour de l'argent ! »

Hélas ! il n'a pas vu réparer ce premier désastre, et ses anciens doutes concernant l'indifférence du Ciel, de Jésus-Christ et de la Vierge Marie lui sont revenus. Il prévoit que le temple de la mère de Dieu à Césarée (Palestine) sera transformé en mosquée, et que les Turcs compléteront leurs victoires, puisque la Croix du Temple elle-même devient vénale (croix de tournois) et que le pape et ses légats revendent, comme autrefois, les indulgences et Dieu lui-même pour de l'argent !

Il est donc facile d'imaginer la carrière de notre poète. D'une famille originaire d'Orlac (commune de Pébrac), comme tout semble l'indiquer, il a peut-être appris à lire dans le cloître de la célèbre abbaye augustinienne des bords de la Desge. Puis il est venu au Puy, à la fameuse *quanorguia* qui attirait tant d'élèves et d'où étaient déjà sortis bon nombre de savants et de poètes, entre autres Cardinal. Là il a fait de fortes études, mais, écolier curieux et ardent, il s'est laissé tenter, comme Cardinal, par la « vanité de ce monde », c'est-à-dire par l'exemple des troubadours, et a composé des vers en langue vulgaire. Ce n'était pas un crime. Austorg de Montaignu, abbé du Séguret, en fera à son tour, au moment où il sera un des plus hauts dignitaires de l'église anicienne.

Mais, la catastrophe de Damiette le terrifie et lui inspire, comme à bien de ses contemporains, la soif de la vengeance et de l'expiation héroïque. Il vend les biens qu'il possède sur les bords aimés de la Desge, prend la Croix du Temple et gagne la Terre-Sainte. Il reste au moins seize ans en Orient, et, avec le tempérament que dévoilent ses œuvres, s'illustre, sans doute, par maint fait d'armes glorieux, jusqu'au jour où il pousse son second cri d'effarement et de malédiction.

Est-il revenu au Puy? Rien ne permet de le dire. Peut-être n'est-il pas téméraire de voir l'ancien chevalier du Temple dans Austorge de Pervençères, professeur de droit (*legalis scientiæ professor*) à la *quanorguia*, en 1272. Un chevalier du Temple pouvait se marier, en effet, et rien ne s'oppose à ce qu'une héritière de Pervençères (Lozère) ait épousé notre poète devenu illustre par ses chants et ses exploits.

BIBLIOGRAPHIE

I. — ORIGINAUX.

a) *Austorc d'Orlac*.

- Ms. n° 856 de la Bibliothèque Nationale de Paris, fonds français. Parchemin, lettres ornées. Ancien n° 7226, et ms. C, d'après les sigles de Bartsch., fol. 362, (xiv^e siècle).
- Mss. 9545 à 9547 de la Bibliothèque Nationale de Paris, ancien supplément français 3664, 1 à 3 : *Recueil sur les vies et les poésies des troubadours*, par M. PRUNIS, 3 vol. in-folio, papier.
- Ms. 9409, de la même bibliothèque, ancien supplément français 1983 : *Vies des troubadours français* par M. L., attribuées à Legrand d'Aussy.

b) *Le Chevalier du Temple*.

- Ms. n° 856 de la Bibliothèque Nationale. (Le premier des précédents).

II. — REPRODUCTIONS ET COMMENTAIRES.

a) *Austorc d'Orlac*.

- MILLOT. — *Histoire littéraire des Troubadours*, 1774, t. II, p. 430.
- RAYNOUARD. — *Choix des poésies originales des Troubadours*, 1820, t. V, p. 54.
- E. DAVID. — *Histoire littéraire de la France*, 1835, t. XIX, pp. 605-606.
- F. MANDET. — *Histoire littéraire du Velay*, 1842, p. 428.
— *Histoire du Velay*; t. III, Récits du moyen âge, p. 306, et notes BB, pp. 365-366.
- C. A. F. MAHN. — *Gedichte der Troubadours*, pièce IX, t. I, p. 5.
- BOUILLET. — *Nobiliaire d'Auvergne*, t. I, pp. 105 et 107.
- A. MICHEL. — *L'Ancienne Auvergne*, t. III, p. 256.
- K. BARTSCH. — *Grundriss zur Geschichte der provenzalischen Literatur*, von Karl Bartsch, Elberfed, 1872, n° 40, p. 108.
- C. CHABANEAU. — *Histoire générale du Languedoc*, t. X, p. 334.

- L'abbé PAYRARD. — *Cartulaire de Pébrac, Tablettes du Velay*, t. V, pp. 129-200.
- L. PASCAL. — *Bibliographie du Velay et de la Haute-Loire*. Le Puy, Marchessou, 1904, pp. 401-402.

b) *Le Chevalier du Temple*.

- RAYNOUARD. — *Choix des poésies originales des Troubadours*, t. II p. 66, et t. IV, p. 131.
- MICHAUD. — *Histoire des Croisades*, t. IV, pp. 360-362.
- E. DAVID. — *Histoire littéraire de la France*, t. XIX, pp. 543-44.
- FAURIEL. — *Histoire de la littérature provençale*, t. II, p. 138.
- K. BARTSCH. — *Grundriss zur Geschichte der provenzälischen Literatur*, n° 439, p. 193.
- CHABANEAU. — *Histoire générale du Languedoc*, t. X, p. 383.
- CHASSAING. — *Cartulaire des Templiers du Puy-en-Velay*, p. 53.
-

